

## Point de vue

### En Papouasie-Nouvelle-Guinée : Indépendance et souci de l'environnement

En mai 1975, se déroulait à l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée, le séminaire de Waigani intitulé « Changement et développement », qui portait sur l'environnement mélanésien. Dans son discours d'ouverture, M. Stephen Tago, ministre de l'environnement et de la conservation de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a présenté les problèmes que son pays aura à résoudre, mais aussi les chances qui s'offrent à lui, alors qu'il vient d'accéder à l'indépendance.

On remarque notamment ce qui suit :

« Nous avons toujours considéré notre environnement comme allant de soi. C'est ce qui rend difficile ma tâche de ministre de l'environnement et de la conservation : en effet, ce qui va de soi n'est en général pas susceptible de devenir une question politique. Toutefois, on peut noter une évolution de cette attitude, car on se rend de plus en plus compte qu'il faut un engagement réel et constant de notre peuple envers le maintien et l'amélioration — et sans aucun doute la protection — de nos ressources de base.

» Les ressources de base — tout ce que nous possédons — nous permettent de survivre et de vivre, et constituent notre potentiel de développement. Elles forment, avec nos communautés humaines et notre patrimoine culturel, dans leur cadre naturel, la véritable richesse de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Mais nous devons nous garder d'anéantir cette richesse pour des gains économiques à court terme, et d'ignorer que ces gains risquent d'être acquis au détriment de notre peuple et de ses aspirations.

» Pourtant, notre économie doit se développer. Mais la croissance économique signifie changement de l'environnement. Nous savons que c'est à ce moment-là que la dégradation de l'environnement risque de se produire. Que l'on fasse subir à la nature plus de dommages qu'elle n'en peut supporter, et elle prendra inévitablement sa revanche. Le problème n'est pas de savoir si l'expansion économique doit avoir lieu ou non ; elle doit avoir lieu ! Il n'est pas non plus de savoir s'il faut respecter l'environnement : on doit le respecter ! Le dilemme n'est donc pas de développer ou non l'économie, mais de la manière de le faire. Ayant cela à l'esprit, nous avons défini une première série de principes environnementaux sur lesquels fonder notre action :

1. Notre peuple a le droit à un environnement sain, sûr, productif, satisfaisant sur le plan culturel, et qui permet à tous de vivre dans la dignité et le bien-être.

2. Nous sommes les dépositaires de l'environnement des générations futures, et notre attitude vis-à-vis de l'environnement doit refléter ce rôle.

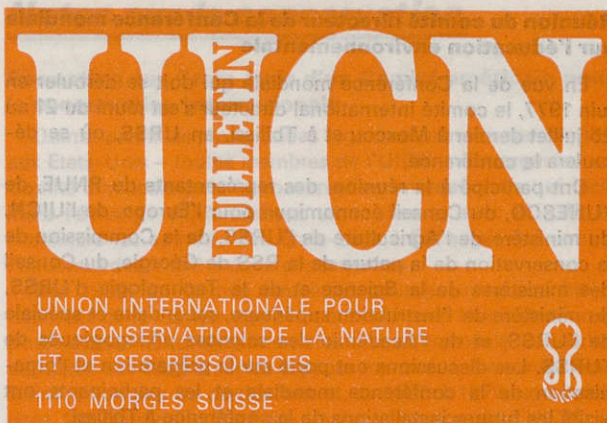
3. La pollution terrestre, atmosphérique ou de l'eau, quand elle provoque la dégradation de l'environnement, doit être enrayerée.

4. On doit prendre en considération le management des habitats et des espèces dans la planification de notre développement.

5. La protection et l'embellissement de l'environnement nécessitent une éducation orientée vers une vie dans le cadre de l'environnement.

» Nous avons pris soin d'inclure dans nos directives non seulement les aspects physiques et sanitaires, mais également des considérations d'ordre culturel. Nous nous attachons à ce que les projets de développement n'aient pas de répercussions négatives sur notre culture, mais au contraire, qu'ils la soutiennent et l'améliorent. C'est pourquoi, dans un projet, à tous les niveaux de prise de décisions, le peuple devrait être consulté. En reconnaissant tous les droits populaires, on aboutit plus sûrement à une forme de développement acceptable. Cela veut dire qu'il faut expliquer les avantages et les inconvénients des projets à la communauté, et respecter ses vœux.

» Le défi qui nous est lancé à tous — serviteurs de l'Etat, professeurs, anciens, conseillers locaux, habitants de Papouasie-Nouvelle-Guinée — est de modérer notre désir de développement et d'exploitation rapides, afin de ne pas détruire progressivement tout ce que notre pays a d'unique. »



NOUVELLE SÉRIE Vol. 6, No 9 SEPTEMBRE 1975  
Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

## Activités du programme

### Directives écologiques formulées à la Conférence de Persépolis

Une réunion internationale s'est déroulée du 24 au 30 mai 1975 à Persépolis en Iran, pour formuler les directives écologiques pour le management et la conservation des ressources naturelles, en se référant plus particulièrement aux espèces sauvages et aux communautés biotiques des régions arides du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest. Convoquée par l'IUCN dans le cadre d'une série de réunions destinées à formuler les directives de développement pour les principaux écosystèmes de la terre, la conférence était l'hôte du Gouvernement impérial d'Iran; elle était patronnée par le PNUE, le Département iranien de l'environnement, et l'IUCN. Une assistance financière avait été accordée par le PNUE, le WWF, et l'Autorité suédoise de développement international.

Des délégués de onze pays de la région ont participé à la réunion, ainsi que des représentants de quatre organisations internationales, et un certain nombre d'experts-conseils.

Plus de quarante directives ont été formulées. Elles portent sur l'utilisation des sols, l'impact des changements sur les communautés humaines, l'étude des ressources, la surveillance des ressources génétiques, le sol et l'eau, la surveillance continue du développement, la mise en réserve et la restauration des communautés biotiques. On a approuvé des recommandations qui appuyaient des recommandations internationales récentes sur l'écologie des zones arides, l'arrêt de l'avance du désert, la création de réseaux régionaux de zones protégées, la création d'un centre de développement des aires de distribution dans le Moyen-Orient, et l'agrandissement des centres de formation pour le management de l'environnement. Elles demandent qu'une plus grande attention soit accordée à l'éducation environnementale, aux études taxonomiques dans la région, à l'enseignement et à la recherche en écologie naturelle et humaine, y compris une participation accrue de l'Université; elles demandent en outre un usage plus prudent des pesticides et des engrais, et l'amélioration du management des aires de répartition.

### L'Afrique du Sud ratifie la convention sur les espèces menacées

L'Afrique du Sud est le 16<sup>e</sup> pays qui devient partie à la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction en déposant, le 15 juillet 1975, son instrument de ratification auprès du Gouvernement de la Confédération suisse. La convention est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1975.

### Réunion du comité directeur de la Conférence mondiale sur l'éducation environnementale

En vue de la Conférence mondiale qui doit se dérouler en juin 1977, le comité international directeur s'est réuni du 21 au 25 juillet dernier à Moscou et à Tbilissi, en URSS, où se déroulera la conférence.

Ont participé à la réunion, des représentants du PNUE, de l'UNESCO, du Conseil économique pour l'Europe, de l'UICN, du ministère de l'Agriculture de l'URSS, de la Commission de la conservation de la nature de la RSS de Géorgie, du Conseil des ministères de la Science et de la Technologie d'URSS, du ministère de l'Instruction supérieure, secondaire et spéciale de l'URSS, et de l'Académie des sciences pédagogiques de l'URSS. Les discussions ont porté sur la préparation et l'organisation de la conférence mondiale et les participants ont visité les futures installations de la conférence à Tbilissi.

On s'est accordé sur le programme de base de la conférence qui sera organisée par l'UNESCO et le PNUE, en collaboration avec l'UICN, et qui sera l'hôte du Gouvernement soviétique. Des ateliers internationaux d'experts scientifiques et techniques constitueront des étapes préparatoires et leurs recommandations seront examinées au cours d'une série de séminaires régionaux.

On attend 400 participants à la conférence qui durera 5 jours. Les langues de travail seront l'anglais, le français, l'espagnol et le russe.

Après la session plénière, des réunions couvriront plusieurs sections : éducation environnementale à l'école maternelle, au primaire, et au secondaire ; formation des professeurs et des dirigeants en éducation environnementale ; éducation environnementale dans les grandes écoles ; éducation environnementale pour les autres spécialistes au niveau universitaire ; éveil de l'intérêt du public et éducation environnementale en dehors de l'école (pour les adultes et pour la jeunesse).

Des projets de résolutions seront rédigés au cours des réunions des différentes sections, et les résolutions finales adoptées par la conférence seront rédigées dans les quatre langues de travail. Le rapport final de la conférence sera également publié dans ces quatre langues.

### Red Data Book, Tome III « Amphibia and Reptilia »

Le Volume III du *Red Data Book* de l'UICN entièrement révisé, et qui porte sur les amphibiens et les reptiles, vient de paraître. L'auteur du volume initial, publié en 1969, René Honnegger, a préparé les feuillets pour toutes les espèces figurant dans l'index, ainsi qu'un index séparé indiquant les amphibiens et les reptiles considérés comme courant certains risques d'extinction mais pour lesquels les données manquent, et mentionnant leur aire de répartition.

On a utilisé le format standard du RDB, Vol. I, « Mammalia », qui comprend les espèces vulnérables et une classification systématique. Le volume sera régulièrement révisé et sera vendu par feuillets pour un prix modique.

Le volume entier, comprenant un classeur, des séparateurs et 162 feuillets, coûte (emballage et frais d'envoi compris) US\$ 15. Les possesseurs de l'ancien Volume III peuvent commander les 162 feuillets de remplacement pour US\$ 10 (frais d'envoi compris).

### Préparation d'une réunion régionale sur les parcs marins et les zones humides

Dans un contexte d'activités humaines intenses sur les rives de la Méditerranée, la Réunion régionale sur les parcs marins et les zones humides du bassin méditerranéen doit avoir lieu du 8 au 12 décembre à Hammamet, en Tunisie. La réunion aura lieu sous l'égide du Gouvernement tunisien et sera patronnée par l'UICN et le PNUE avec la coopération de la Fondation de la Tour du Valat pour l'étude et la conservation de la nature.

Une aide financière sera consentie par le Fonds du PNUE et le WWF ; le Bureau international de recherches sur la sauvagine copatronnera la réunion.

Se fondant sur les recommandations de la Conférence internationale sur les parcs et réserves marines (Tokyo, mai 1975), de la Réunion régionale sur la promotion de la création des parcs et des réserves marines dans l'océan Indien septentrional (Téhéran, mars 1975), et de la Conférence internationale sur la conservation des zones humides et de la sauvagine (Heiligenhafen, décembre 1974), la réunion discutera les rapports effectués sur l'étude des habitats marins critiques et des zones protégées du bassin méditerranéen, ainsi que sur les zones humides de la région. Des groupes de travail passeront en revue les progrès réalisés dans la création de parcs marins et de réserves de zones humides, et formuleront des propositions d'action systématique.

Les débats auront lieu en anglais et en français. La participation se fera sur invitation ; on attend environ 80 spécialistes des zones marines et des zones humides.

### Nouvelles publications de l'UICN

L'UICN vient de faire paraître les publications suivantes :

*Liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues 1975.* UICN Nouvelle série, N° 33, 87 p., texte en anglais et en français, \$ 5, frais d'envoi compris.

*Private Remedies for Transfrontier Environmental Disturbances* de Stephen C. McCaffrey. Documents « politique et droit de l'environnement » de l'UICN, N° 8, 157 p., \$ 6, frais d'envoi compris.

*Normas Ecológicas para el Desarrollo del Trópico Húmedo Americano*, compilé par Duncan Poore. Documents occasionnels UICN N° 11, 39 p., en espagnol, \$ 4, frais d'envoi compris. C'est un résumé des conclusions de la Réunion internationale sur l'utilisation des directives écologiques pour le développement sous les tropiques humides d'Amérique, qui s'est déroulée à Caracas, au Venezuela, du 20 au 22 février 1974, spécialement à l'attention des responsables des prises de décisions. Le compte rendu complet de la réunion est paru tout récemment en anglais, tandis que la version espagnole doit paraître dans le courant de l'année.

### Conférence sur les zones de haute montagne en Nouvelle-Zélande

Une conférence internationale en vue de faire le point sur l'état actuel des connaissances sur les écosystèmes de haute montagne, d'examiner les problèmes de l'utilisation des terres et du développement économique dans ces régions, et de mettre au point des directives pour l'avenir, est actuellement organisée par l'UICN et le Département des terres et du cadastre de Nouvelle-Zélande, en coopération avec l'Université de Christchurch, Nouvelle-Zélande, et sous le copatronage de l'Unesco. La conférence aura lieu du 4 au 13 février 1976 à Christchurch, en Nouvelle-Zélande.

La productivité et la diversité biologique des régions de haute montagne, ainsi que le bien-être de leurs habitants, sont touchés par la simplification et la dégradation des fragiles écosystèmes de haute montagne. Afin d'endiguer la détérioration croissante de l'environnement, la conférence examinera les problèmes des biota et des écosystèmes de haute montagne, et établira des directives écologiques.

Après lecture des communications, il y aura une visite de quatre jours sur le terrain, suivie de séances de travail et de la session plénière. La participation se fera sur invitation officielle. De hauts fonctionnaires gouvernementaux et des spécialistes des écosystèmes de haute montagne apporteront leur contribution à la réunion. 80 personnes environ sont attendues.

## La convention sur les zones humides touche au but

La Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine, est près d'entrer en vigueur. Six pays l'ont maintenant soit signée sans réserve quant à la ratification, soit signée et ratifiée.

La convention entrera en vigueur quatre mois après que 7 Etats y soient devenus parties, si bien qu'il ne manque plus qu'une seule ratification ou une signature sans réserve.

Des six parties, quatre — l'Australie, la Norvège, la Suède et l'Afrique du Sud — ont signé sans réserve (la dernière étant l'Afrique du Sud, le 12 mars 1975), et deux — la Finlande et l'Iran — ont signé et ratifié (l'Iran ayant ratifié le 23 juin 1975).

Jusqu'à présent, huit pays ont signé sous réserve de ratification : la République fédérale d'Allemagne, la Suisse, l'URSS, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas. Si au moins un d'entre eux ne diffère plus la ratification, cette importante convention peut entrer en vigueur avant la fin de l'année.

## Réunion à Tokyo de la CIPN

La Commission internationale des parcs nationaux s'est réunie à Tokyo immédiatement avant la Conférence internationale sur les parcs et réserves marines.

Les participants ont discuté de l'avenir de la Commission des parcs nationaux et la conservation des écosystèmes qui a été élargie à la suite des décisions prises au cours de la 55<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'UICN. Ils ont recommandé que la nouvelle commission soit de taille modeste mais que sa composition reflète tous les grands ensembles géographiques du monde. La bonne marche de la commission dépendra de son étroite liaison avec le secrétariat, réalisée de préférence par l'intermédiaire d'un responsable qui s'en occuperait à plein temps et aurait la formation et les responsabilités voulues ; elle dépendra également de sa possibilité de se réunir au moins une fois par an. D'autres discussions ont porté sur la date et le lieu de la troisième Conférence mondiale sur les parcs nationaux.

On a discuté, entre autres thèmes, les problèmes surgissant dans la préparation de la Liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues et de l'Annuaire mondial des parcs nationaux et autres zones protégées.

## Parution du premier volume du Répertoire mondial des parcs nationaux

Le premier volume du Répertoire mondial des parcs nationaux vient de paraître. Se présentant comme le *Red Data Book* par feuillets volants, le répertoire contient des données sous forme synoptique auxquelles peuvent se référer les directeurs de parcs, les scientifiques, les universitaires ; il sera également utile aux bibliothèques, aux universités, et aux autres organismes s'occupant de parcs nationaux et de zones protégées. Les feuillets sont classés par ordre alphabétique, pays par pays.

Le répertoire est fondé sur les renseignements recueillis par l'UICN qui supervise continuellement la Liste des Nations Unies ; il repose donc sur plus de vingt ans d'expérience dans ce domaine. Le premier groupe de 250 feuillets couvre 17 pays d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique Latine et d'Amérique Centrale. La publication se poursuivra au fur et à mesure que d'autres zones seront examinées, et l'on pense réaliser plusieurs centaines de feuillets par an. Une deuxième édition doit paraître en 1976 sur d'autres pays et zones.

Le prix du premier volume du répertoire, qui comprend 250 feuillets, un classeur, des séparateurs, est de 60 fr. s., emballage et frais d'envoi compris.

## Notes sur la conservation

### Formation aux Etats-Unis d'un Comité américain pour la conservation internationale

Quinze parmi les plus grandes organisations de conservation aux Etats-Unis — toutes membres de l'UICN — ont organisé un Comité américain pour la conservation internationale qui facilitera l'échange d'informations entre elles et avec l'UICN, et examinera les activités des Etats-Unis à l'étranger qui vont à l'encontre des intérêts de la conservation.

Dès 1930, un Comité américain pour la protection internationale de la vie sauvage avait été créé pour réunir des fonds pour financer des projets internationaux, patronner la recherche, et publier des études sur les espèces menacées. Ce comité était formé à l'origine de particuliers, et, de 1955 à 1970, son président fut Harold J. Coolidge. A la naissance de l'UICN, le comité américain participa au financement d'un certain nombre de projets de celle-ci.

A la suite de l'Assemblée générale de Banff, un groupe de travail recommandait la reconstitution du comité américain pour permettre une meilleure consultation entre les membres de l'UICN des Etats-Unis. De nouveaux décrets furent adoptés en 1974, et le comité, maintenant intitulé Comité américain pour la conservation internationale, tenait la première de ses réunions régulières à Pittsburgh, en mars 1975.

D'autres membres non gouvernementaux de l'UICN des Etats-Unis sont invités à se joindre au comité. Les membres de l'UICN d'autres pays sont priés d'informer l'UICN de situations nécessitant d'être portées à la connaissance du comité américain. Plusieurs des organisations membres ont des programmes internationaux actifs, principalement en Amérique Latine.

Nommé par le Conseil exécutif de l'UICN pour assurer la liaison entre les membres d'Amérique du Nord, John Perry est le secrétaire exécutif du comité. Les principaux responsables sont MM. Lee M. Talbot, président ; Warren B. King, vice-président ; et Fred G. Evenden, secrétaire-trésorier.

### Un symposium pluridisciplinaire étudie les baleines

Les grandes baleines et les espèces voisines plus petites feront l'objet d'une conférence publique pluridisciplinaire à l'Université d'Indiana, à Bloomington, Indiana, Etats-Unis, du 9 au 12 novembre 1975. Le symposium réunira des experts des sciences naturelles, des sciences sociales, des arts, des sciences humaines, ainsi que des personnes intéressées. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de *The National Whale Symposium, 605 S. Fess Street, N° 3, Bloomington, Indiana 47401.*

## Nouvelles du WWF

### Dernier espoir pour la plus petite espèce de rhinocéros : la réserve de Sumatra

D'après un rapport reçu par le Fonds mondial de la nature, la seule chance de survie du rhinocéros de Sumatra, la plus petite des cinq espèces de rhinocéros, se trouve dans la réserve de Gunung Leuser, au nord du pays.

On pense que 30 à 50 animaux vivent dans la jungle dense de Gunung Leuser, mais au cours d'une étude récente, des traces d'environ huit animaux seulement ont été découvertes sur une superficie de 3000 km<sup>2</sup>. Un seul animal a été vu.

On n'a pas trouvé trace du rhinocéros dans les plaines alluviales basses du centre et du sud de Sumatra qui furent autrefois leur principal habitat. La réserve de Gunung Leuser, qui se situe dans une région de forêts humides vierges à l'ouest de Medan, est également un sanctuaire pour le tigre et l'orang-outan de Sumatra qui deviennent de plus en plus rares.

Le rhinocéros de Sumatra (*Didemocrus sumatrensis*) a deux cornes, alors que les autres espèces asiatiques d'Inde et de Java n'en ont qu'une. La perte de leur habitat du fait de l'installation des hommes et de la chasse pour ses cornes

considérées comme un aphrodisiaque, ont réduit à quelques animaux épars les rhinocéros qui vivaient autrefois partout en Asie du Sud-Est et de l'Est. Le seul spécimen captif récent est mort de vieillesse en 1972 au zoo de Copenhague.

#### **Alan Pike entre au secrétariat de l'UICN**

M. Alan J. Pike vient d'entrer au secrétariat de l'UICN en tant que responsable chargé de la gestion des finances et de l'organisation du bureau. Mis à la disposition de l'UICN par le gouvernement britannique, M. Pike est entré en fonction en juin dernier.

Avant d'entrer à l'UICN, M. Pike travaillait au département de l'environnement comme cadre administratif. Il s'occupait notamment de la répartition du personnel, des estimations financières et des techniques de management. A Morges, la formulation de projets techniques et la coordination des contrats et du management des finances comptent parmi ses responsabilités.

### **Bibliographie**

#### **Simmons J.G. (1975). *Rural Recreation in the Industrial World*.**

London, Edward Arnold. 310 pages, 20 photos. £ 9.95

Cet ouvrage est une importante contribution à la compréhension de la demande en loisirs et de la capacité des ressources en terre et en eau pour y répondre. Le livre discute de nombreux types de demande d'offre — des loisirs près des zones urbaines « orientées vers l'utilisateur », à l'utilisation de zones sauvages reculées. L'auteur, un géographe britannique de l'Université de Durham, a acquis une grande expérience des loisirs de plein air, et de la conservation de la nature en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada et au Japon ; il s'inspire beaucoup de ces pays. Mais le livre examine aussi la situation prévalante dans la plupart des régions industrialisées. Il s'attache particulièrement aux problèmes propres aux parcs nationaux résultant de la demande en loisirs qui s'effectue dans de nombreuses régions du monde au détriment de la conservation de la nature.

Ce livre, le premier à traiter des loisirs de plein air d'un point de vue international, vaut la peine d'être lu. Il est facile à comprendre par les lecteurs qui n'ont pas de connaissances particulières dans ce domaine, mais, en même temps, il offre aux experts des idées nouvelles et stimulantes.

R. F. Dasmann

#### **C. Frans et Emmanuelle Lemaire: *Dictionnaire de l'Environnement*,**

Marabout — Université (1975). 318 pages.

#### **Arthur Haulot: *Tourisme et Environnement*,**

Marabout — monde moderne (1974). 412 pages.

Ces deux livres de poche imprimés en Belgique, en français, présentent des aspects de la conservation souvent négligés, d'une façon un peu inhabituelle mais « rafraichissante ».

Le dictionnaire est une compilation compétente, aux entrées clairement définies et agréablement présentées, et qui couvre de façon très vivante un domaine très étendu. L'approche est quelque peu belge — ou plutôt wallonne (francophone). Il y a des entrées consacrées aux hommes qui ont marqué le développement des études environnementales, notamment des Européens comme Haeckel et Ivan Illich. Mais on aurait aimé que l'Américain Odum soit mentionné, ou encore les Britanniques Tansley et Elton. La présence du remarquable rédacteur de *The Ecologist*, Edward Goldsmith (4 lignes), surprend ; on ne peut s'empêcher de se demander si ce n'est pas parce qu'il est né à Paris. Par ailleurs, les indications concernant l'UICN sont exactes mais brèves (p. 309). Mais il s'agit là de défauts mineurs dans un ouvrage méritant et intéressant qui peut servir d'exemple pour les éditions de poche d'autres langues.

Arthur Haulot est un Européen remarquable qui fut pendant près de trente ans commissaire général au tourisme en Belgique, et qui a en outre occupé des postes importants dans les voyages internationaux et les loisirs. *Tourisme et Environnement* est en fait sa thèse de doctorat de science qu'il a passé vers la soixantaine. Nul n'est mieux qualifié que lui pour débrouiller l'écheveau des différents lieux du monde et des êtres humains qui s'y rendent pour des motifs « égoïstes » d'amusement, de connaissance, de réhabilitation.

Se fondant sur sa vaste expérience personnelle, sur de nombreux contacts régionaux, et sur une littérature pas très convaincante, le D<sup>r</sup> Haulot présente un panorama vaste et vivant. Cependant, il est regrettable de ne pas trouver de table des matières au début du livre qui ne comporte pourtant pas moins de 25 pages de préface (par le professeur Vigneaux), une introduction (D<sup>r</sup> André Capart), un avant-propos, des définitions, etc...

Les principaux chapitres couvrent l'aspect quantitatif, puis qualitatif, de l'impact du tourisme, et une longue section relate des faits et illustre le tourisme du point de vue de la nation, de la politique, de la société, de l'économie, de la culture (la pollution culturelle est particulièrement intéressante), la santé et la conservation. L'auteur traite ensuite complètement du « tourisme et de l'anti-pollution », qui l'amène à considérer la nécessité d'une pensée internationale pour la philosophie et la pratique du tourisme. Les annexes couvrent des questions aussi variées que les problèmes propres aux jeunes touristes et les effets nouveaux du camping et des caravanes.

*Tourisme et Environnement* manque un peu de coordination. Peut-être ses ambitions sont-elles trop larges pour un format de poche, mais l'auteur fait œuvre de pionnier et suscitera peut-être une émulation. Les attitudes neuves se font rares en conservation. Celle-ci en est une. On peut féliciter Haulot et Marabout pour un essai concluant.

Tom Harrison

#### **Cramp, Stanley, Bourne, W.R.P., and Saunders, David. (1974). *The Seabirds of Britain and Ireland*.**

London : Collins, 287 pages, £ 3.50.

Ce livre, qui fait autorité, résulte de *Operation Seafarer* de 1969-1970, au cours de laquelle des ornithologues professionnels et amateurs de toutes les îles Britanniques ont entrepris de dresser la carte des colonies d'oiseaux de mer, et de les compter. Les connaissances recueillies au cours de cette étude sont importantes du fait qu'on trouve en Grande-Bretagne et en Irlande les plus importants sites de nidification des oiseaux marins du nord-est de l'Atlantique.

Le texte couvre la biologie et l'histoire des oiseaux marins, leur nombre actuel et les tendances des populations. Il contient un rapport détaillé sur les 24 espèces qui nichent tous les ans en Grande-Bretagne et en Irlande, du goéland argenté au rare pétrel cul-blanc. Il comporte des remarques sur l'identification, le comportement (alimentation et reproduction), et l'aire de répartition mondiale. Chaque espèce est illustrée par des dessins et des reproductions en couleurs ; il y a également douze photos d'oiseaux dans leurs habitats.

Il comporte en outre des listes des espèces devenant rares, des « accidentels » des annexes, une bibliographie complète et un index des espèces. Les cartes de répartition sont bicolores. Elles montrent en détail les sites et la taille des colonies reproductrices de chaque espèce. D'autres cartes indiquent la distribution générale des oiseaux marins des îles Britanniques, la température et la salinité des eaux en hiver et en été, la répartition du plancton et les régions courantes des risques particuliers du fait des pertes de pétrole.

Maarten Bijleveld

## **BULLETIN UICN**

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. Subvention de l'UNESCO 1975 DG/2.1/414/41.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.